



École Victor-Thérien
800 rue Sherbrooke
Lachine (Québec) H8S 1H2
Téléphone : 514 855-4202
Télécopieur : 514 634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2024-2025

Procès-verbal de la cinquième réunion

Réunion tenue le 24 février 2025

Présences :

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
Membres École			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bouchra Boussif	Directrice adjointe
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Normandin	Enseignante substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arnold Kenneth Flores	Enseignant substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sarah Beaulieu	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Constance Trahan	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Florence Lavigne	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Quévillon	Membre du personnel
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Julie Carrière	Technicienne du SDG
Membres Parents			
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-François Codère	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pascal Michaud	Parent, Président du CÉ
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vanessa Fontaine	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alyssa Merilees	Parent, Vice-Présidente du CÉ
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vivienne Philippart	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Ménard	Parent
Membres Substituts			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Laurent Malépart	Parent substitut
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Johany Bouchard	Parent substitut, Secrétaire
Membres Communauté			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Johany Bouchard	OPP (Présidente)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP, art. 61)

Ouverture de l'assemblée à 19h07 et vérification du quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

121 – CE 25-02 # 1	Proposé par: Vivienne Philippart Appuyé par: Isabelle Quévillon Adopté à l'unanimité
-------------------------------	--

3. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2025 (LIP art.69)

121 – CE 25-02 # 2	Proposé par: Myriam Fleury Appuyé par: Frédéric Ménard Adopté à l'unanimité
-------------------------------	---

4. Suivi au procès-verbal

Ajustement du message pour le service de garde à travers la boussole suite au commentaire sur l'utilisation du service de garde.

Pour la résolution des cellulaires, déjà certains cas ont été rapportés et la gestion sera complexe. Il est difficile par exemple de voir si une Apple Watch est connectée ou non au réseau, alors de quelle façon sera-t-il possible d'en faire la gestion.

5. Questions du public

Suite à une activité de création d'abris de fortune pour les élèves de 6^e année, certains commentaires ont été soulevés sur l'accompagnement que les élèves avaient eu durant cette activité. Il sera partagé aux parents qu'effectivement, l'école est très consciente des dangers et que l'activité est toujours supervisée par plus d'un surveillant et les risques leur sont expliqués afin de rappeler les règles de sécurité de base. Les bonnes techniques ont également été partagées aux élèves qui les ont fabriqués.

6. Suivi du budget du service de garde

En comparaison avec le budget que nous avons fait en début d'année et celui révisé. Les différences majeures sont au niveau du remplacement du personnel qui s'avère un peu plus difficile; les remplacements ne sont pas du 1 pour 1 et les salaires ne sont également pas les mêmes.

Au niveau des revenus, ceux-ci ont fluctué grandement depuis le début d'année. Il y a une légère baisse notée de la fréquentation, mais ceci était prévu. Pour l'instant, le budget semble s'approcher du point d'équilibre prévu.

7. Fin de la révision du protocole de gestion des risques en lien avec les allergies alimentaires

Suite à la présentation du protocole au conseil d'établissement, une rencontre avec une infirmière a eu lieu pour confirmer l'ensemble des recommandations. Suite à ceci, le Comité santé bien être a

fait quelques ajustements. Ce qui est proposé, c'est de ne pas interdire des aliments, mais sensibiliser les élèves de ce groupe de la situation et prévoir un pupitre pour que l'enfant puisse manger toujours à la même place (pour les allergies sévères). De plus, une pochette sera laissée aux enseignants et contiendra le dépliant, la procédure lors d'une allergie, les éléments pertinents à savoir et des affiches de sensibilisation. La distribution se fera la semaine prochaine.

Porter une attention particulière à la routine d'assignation d'un lieu de repas spécifique à un enfant afin d'éviter de le pointer du doigt ou autre. Aussi, des courriels pourraient être envoyés aux parents lors de situation exceptionnelle, selon certaines réalités de groupe classe, afin d'aviser de prendre des mesures plus importantes pour éviter d'envoyer des les allergènes à l'école.

Une consultation des parents pour les enfants allergiques se fera à chaque début d'année et un courriel de sensibilisation ou d'interdiction d'aliments pourrait être envoyé dans certains cas.

Le protocole est approuvé par le CÉ.

8. Consultation sur la grille-matière

Présentation de la grille-matière qui devra être adoptée au prochain CÉ. La grande différence avec le cursus habituel est qu'il a été décidé l'année dernière qu'il y aurait une période de plus pour le sport plutôt qu'un cours de musique. Il est important de se demander si l'on souhaite reconduire la même mouture.

Réflexions : les éléments soulevés est qu'il est peut-être un peu plus difficile de faire essayer la musique en dehors d'un contexte scolaire est plus difficile alors il est intéressant d'exposer les enfants à cette matière dans ce cadre alors que les sports sont souvent offerts par défaut à la maison. Une proposition serait d'alterner entre les deux disciplines plutôt que d'en choisir une. Une autre option serait de conserver seulement 2 heures d'éducation physique, mais de les conserver consécutives et ainsi, permettre plus facilement le plein air. Une autre alternative il y aurait un choix de cours permettant aux familles de choisir la spécialité qu'ils préfèrent pour les enfants. Dernier élément proposé est de permettre aux enfants de 6^e année d'avoir une priorité sur les cours parascolaires de musique afin de compenser.

9. Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents d'un élève sur son cheminement scolaire (LIP art. 96.15)

Une mise à jour du document sera proposée. Une des communications le plus intéressantes pour les parents est la progression de l'enfant. Il y a les 3 communications déterminées, la première communication, les rencontres de parents ou autre. Cependant, il y a une certaine zone d'amélioration requise pour des enfants avec certaines difficultés et c'est cette section qui sera mise de l'avant. Les améliorations seront proposées et adoptées par les enseignants. Il y a peut-être une définition à confirmer sur les élèves en situation de difficulté afin d'établir un barème de communication simple et efficace. Les mises à jour tourneront autour de cela et surtout des façons de communiquer (il est recommandé d'uniformiser (réduire le nombre de plateformes) les communications pour simplifier tout cela pour les parents.

10. Sondage et la demande de changement d'horaire d'un autobus le soir

Révision du sondage. L'objectif est toujours d'offrir un service de garde pertinent et non une halte-garderie et permettre une activité. Les heures proposées par l'école sont donc 15h35, 16h45 et 17h05. Les heures proposées par le CÉ sont plutôt 15h35, 16h35 et 17h15. Selon les choix des parents, une analyse par le service des transports sera refaite.

Il est également proposé d'ajouter les activités qui pourraient être faites au service de garde pour inciter les familles à choisir une heure de départ plutôt qu'une autre. Le sondage sera envoyé aux parents sous peu puisque les embauches du personnel du service de garde doivent être faites en avril.

11. Contrat relatif à la photo scolaire

Les membres du CÉ votent pour reconduire la Pomme Verte avec la photo de groupe décontracté.

12. Nouvelles du président

Aucune nouvelle.

13. Nouvelles de la direction

Aucune nouvelle.

14. Nouvelles du service de garde

Aucune nouvelle.

15. Nouvelles de l'équipe école

Aucune nouvelle.

16. Rapport du représentant de l'OPP

Aucune nouvelle.

17. Correspondance du Comité central de parents

Aucune nouvelle.

18. Correspondance du Comité CCSEHDAA

Rien à signaler

19. Varia

Parascolaire : Une bonification a été faite pour inclure plus de parascolaires pour les plus petits. Pour les activités qui se tiennent après l'école, le service de garde sera obligatoire comme il est impossible de savoir si les parents seront présents dès la fin de l'activité pour récupérer les enfants. La gestion n'est pas la même qu'à notre école habituelle.

Il serait peut-être intéressant de spécifier quelques disciplines qui seront abordés (2-3 exemples) pour aider les parents à bien choisir cette activité.

La programmation est approuvée.

121 – CE
25-02 # 3

Proposé par: **Alyssa Merilees**
Appuyé par: **Vivienne Philippart**
Adopté à l'unanimité

20. Date du prochain CÉ

Lundi 31 mars 2025, 19h.

21. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21h14.